



**PROJET « LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET LE TRAVAIL  
FORCE DANS LES CHAINES DE VALEURS DU COTON, DU TEXTILE ET DE  
L'HABILLEMENT : UNE APPROCHE INTEGREE »**

**Exécuté par le BIT en collaboration avec la FAO**

## **Termes de références**

**Pour le recrutement d'un consultant (agence ou consultant individuel) chargé de la  
production de contenus audiovisuels dans le cadre du projet CLEAR Cotton au Burkina  
Faso.**

Localisation : Burkina Faso ;

Date limite de candidature : 10/03/2021 ;

Type de contrat : Contrat de service / Consultant individuel ;

Date de démarrage : Après signature du contrat.

Mars 2021



## 1. Contexte

Dans le cadre du projet CLEAR Cotton : « Elimination du travail des enfants et du travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement : Une approche intégrée », cofinancé par l'Union Européenne et mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT) vise à contribuer à l'élimination du travail des enfants et du travail forcé sous toutes ses formes, y compris les pires d'entre elles, et du travail forcé dans la chaîne de valeur du coton, du textile et de l'habillement dans les pays producteurs ciblés (Burkina Faso, Mali, Pakistan et Pérou). Le projet vise à renforcer les cadres législatifs et réglementaires nationaux de lutte contre le travail des enfants tout en encourageant les gouvernements locaux, les prestataires de services publics et les autres parties prenantes concernées (les partenaires sociaux, le secteur privé, les organisations de la société civile, les parties prenantes agricoles, etc.) à mener des actions efficaces pour arrêter le travail des enfants et le travail forcé dans les districts et communautés productrices de coton et dans les usines d'habillement/textiles.

Un des objectifs du projet est de participer à prise de conscience des acteurs concernés, entres autres les parties prenantes, les décideurs politiques, les industries locales, ainsi que les communautés, pour les inciter à adopter des mesures de lutte efficaces. Pour cela le projet souhaite mettre en place une stratégie de communication pour renforcer la sensibilisation des acteurs clés précités, au niveau local, régional et mondial, à travers le développement et la publication de produits audio-visuels (vidéos, podcast...) ou d'articles de presse relatant les activités et résultats obtenus par le projet.

## 2. Objectif de la consultation

L'objectif de cette consultation est de renforcer la communication et la visibilité des résultats et activités du projet CLEAR Cotton au Burkina Faso. Pour atteindre cet objectif, le projet souhaite engager un consultant (agence ou consultant individuel) qualifié pour soutenir la communication de messages clefs sur le travail des enfants et le travail forcé, la documentation des effets du projet dans la vie des bénéficiaires directs dans les communautés, des actions du projet ainsi que l'engagement des parties prenantes nationales.



### 3. Produits livrables

Les livrables suivants sont attendus:

- 2 capsules vidéos de moins de 2 mn chacune avec des messages clefs sur le travail des enfants et le travail forcé. Ces vidéos seront utilisés pour une campagne de communication contre le travail des enfants et le travail forcé par le projet et ses différents partenaires.
- 2 enregistrements audio type « podcast » (2 mn maximum chacun). Ces podcasts seront utilisés par le projet et différents partenaires dans le cadre de campagnes de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé.
- Une vidéo documentaire sur les principaux résultats et activités du projet ; La vidéo, dont la durée n'excédera pas 5 mn devra mettre en exergue les histoires de vie des bénéficiaires directs du projet ainsi que l'engagement des principaux partenaires dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants; comme produit intermédiaire, un script de la vidéo devra être produit et validé par le projet.
- Un support numérique contenant au moins 50 photos traitées des bénéficiaires du projet. Les photos devront être de format haute résolution ;
- 10 courtes vidéos d'entrevues, de moins de 2 mn, avec les bénéficiaires directs du projet, ainsi que les principales parties prenantes nationales et locales ;
- Un rapport de prestation des services fournis.

Le prestataire recruté bénéficiera de l'appui de l'équipe du projet pour la réussite de la mission. Il/elle aura accès à et examinera un certain nombre de documents de base, y compris, mais sans se limiter à la nouvelle identité de marque de l'OIT, aux informations générales sur le travail des enfants et le travail forcé ainsi que sur le projet CLEAR Cotton, de même que les productions similaires sur le travail des enfants et le travail forcé.

Les produits finaux doivent être en français et rendus en format numérique. Les interventions dans d'autres langues que le français seront sous-titrées en français. Les interventions en français seront sous-titrées en anglais. Le projet assurera la traduction du contenu des livrables du français vers l'anglais et fournira au consultant le texte final traduit à inclure dans les productions.



## **5. Spécificités techniques des productions**

Toutes les vidéos doivent être livrées dans un format haute résolution pour l'archivage (fichiers QuickTime .MOV).

### **Format d'enregistrement**

- Le format d'enregistrement préféré est: Caméra HD (1920 x 1080 / 50i ou 25i), ou format supérieur.
- Un débit minimum de 100 Mbps pour la qualité.

### **Style de prise de vue**

- Il est recherché des prises de vues bien filmées avec une excellente qualité **sonore** et **visuelle**, avec une variation de perspective et de composition. Le trépied doit être utilisé autant que possible.
- Les séquences vidéo doivent inclure des images couvrant les ateliers de formation (machines, outils...).
- Cadence de prise de vue: 25p.

### **Interviews**

- **Utilisez toujours un trépied** d'une distance focale normale à téléobjectif (pas de grand angle) et un **micro-cravate** ou, si nécessaire, un micro avec perche et avec un anti-vent.
- Faites fonctionner la caméra pendant au moins cinq secondes avant et après la conversation avec l'interviewé.
- **Contexte: choisissez un endroit intéressant**, bien éclairé mais calme, qui est pertinent pour la personne interviewée et faisant ressortir le contexte. Par exemple: un bénéficiaire pourrait être interrogé devant un champs de coton...
- **Les personnes interrogées** doivent être positionnées à gauche ou à droite du cadre et parler à travers le cadre à l'intervieweur qui devrait s'asseoir ou se tenir à côté de la caméra. La caméra, l'interviewé et l'intervieweur devraient tous être à peu près de la même taille.
- **Mise en place de la prise de vue:** en plus de l'interview, une séquence de plans de la personne interrogée en action, pertinents par rapport à son identité et au programme est nécessaire.



- **Utilisation de la lumière de la caméra:** installez la lumière de la caméra au niveau des yeux des personnes interrogées pour allumer leur visage; éviter d'installer l'éclairage d'un angle trop faible ou trop élevé. Evitez de projeter des ombres sur le visage et évitez la réflexion sur les lunettes.
- **utilisation de micros à revers plutôt que des micros qu'on tient dans les mains**

**NB :** Au début de chaque entrevue, veuillez filmer chaque interviewé lorsqu'il ou elle dit son nom **complet, son âge, sa localité, après avoir signé le formulaire de consentement.** Veuillez à ce que les personnes n'ayant pas donné leur consentement n'apparaissent pas sur les produits (en arrière-plan par exemple).

### **5. Critères de sélection:**

Les critères suivants seront pris en compte dans la sélection du prestataire :

- L'expérience dans la réalisation de produits de communication (capsules vidéos, podcasts) ciblant notamment le jeune public dans le domaine des projets de développement ;
- L'expérience dans le domaine de la documentation des effets des projets sur la vie des bénéficiaires.
- La connaissance de la politique de communication et de visibilité de l'OIT et de l'Union Européenne
- La capacité à respecter les délais et à travailler sous pression
- La possession ou l'accès au matériel approprié pour répondre aux spécificités techniques requises.

Toute expérience de travail avec le BIT, les autres agences du système des Nations Unies au Burkina et autres organisations internationales sera considérée comme un atout.

### **6. Délais d'exécution : 8 mois**

Cette consultation se fera sur une période de 20 jours de travail repartis sur la période de Avril 2021 à Décembre 2021.

### **7. Conditions de paiement**

- Premier paiement (provisionnel) : 30% - après la production d'une note de compréhension des attentes validées par le projet et d'un calendrier final de



soumission des livrables. Cette note inclura une ébauche de script pour la vidéo documentaire; Date estimée : 15 Avril 2021 ;

- Deuxième paiement: 50% - après soumission de la capsule vidéo sur le travail des enfants ainsi que d'un échantillon d'au moins 20 photos et 10 courtes vidéos des bénéficiaires et partenaires clefs du projet à la satisfaction du BIT. Date estimée : 15 Mai 2021 ;
- Troisième paiement: 20% après la livraison de l'ensemble des produits à la satisfaction du BIT. Date estimée : 30 Novembre 2021.

## **7. Modalités de transmission des candidatures.**

Les dossiers de candidature comprendront une note démontrant la qualification du soumissionnaire par critère de sélection ainsi que le/les CV du consultant ou des personnes ressources qui seront mobilisées pour cette prestation de services. Les dossiers comporteront également un échantillon de produits de missions similaires réalisées. L'orientation vers un site internet présentant un échantillon des réalisations du candidat en lieu et place de l'envoi direct des réalisations sera la bienvenue.

Les candidats soumettront également un montant global pour l'ensemble de la prestation. Ce budget servira de référence pour la signature d'un contrat au cas où le candidat venait à être retenu. Ce montant global peut être calculé à partir d'un ensemble d'éléments de cout, comme les honoraires, les indemnités journalières de subsistance et tout autre frais afférent spécifiquement à l'exécution des tâches à accomplir. La ventilation des couts estimatifs du travail demandé doit indiquer la base de calcul des honoraires, (par exemple nombre d'heures ou de jours nécessaires à la réalisation des produits et taux applicables) ainsi que tout frais de voyage ou autres dépenses qui seront engagés aux fins de réalisation des produits.

Les dossiers de candidature doivent être transmis par e-mail aux adresses suivantes : [yameogo@ilo.org](mailto:yameogo@ilo.org) ; [ouedraogok@ilo.org](mailto:ouedraogok@ilo.org); [pelfort@ilo.org](mailto:pelfort@ilo.org) ; au plus tard le 10 mars 2021.